

Convention de partenariat

Entre

L'académie de Versailles

et

la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles

DP 13

CONVENTION ACADÉMIQUE DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

- L'académie de Versailles,
représentée par Monsieur Daniel FILÂTRE, Recteur de l'académie,
Chancelier des universités

désignée ci-après par « l'académie »

et

- La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles, représentée par Jean BOUQUOT, Président

désignée ci-après par « la compagnie »

DF

13

PRÉAMBULE

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles (CRCC) représente et défend les intérêts de la profession dans les quatre départements qui composent son ressort, l'Eure-et-Loir (28), les Hauts de Seine (92), le Val d'Oise (95) et les Yvelines (78).

Première compagnie par les honoraires encaissés par ses membres, seconde compagnie par le nombre de ses mandats, fédérant 1734 confrères et 486 cabinets de toute taille, elle témoigne de la diversité des modes d'exercice de la profession, qui fait écho à la diversité des entités auditées, de la PME au grand groupe.

Elle est co-présidée par Jean BOUQUOT, Président, et Olivier BOUCHERIE, Vice-Président délégué.

La Présidence met un accent particulier sur les jeunes et il lui appartient, ainsi qu'à tous ses membres, de faire savoir que la profession, tiers de confiance de l'économie, offre des perspectives d'avenir. C'est pourquoi la Compagnie Régionale, qui a fait de l'attractivité et du rayonnement de la profession un axe clé de son action, donnera de l'ampleur à ses actions vers les jeunes et ceux qui les entourent, parents et enseignants, dans le cadre de son partenariat de longue date avec l'académie de Versailles, initié par l'équipe professorale de DCG du lycée Jean-Pierre Vernant à Sèvres.

Depuis plusieurs années déjà, la (CRCC), dans le cadre de ses missions, communique auprès des élèves, étudiants et leurs enseignants, sur les « professions du chiffre ». Son objectif est de renforcer l'attractivité de ces métiers comme celle des filières de formation qui y préparent.

La CRCC de Versailles met en œuvre avec succès des actions en partenariat avec l'académie de Versailles, telles que la « journée pédagogique des métiers du chiffre » et le tournoi de gestion « INFOFI-EXIGE », respectivement pour la 15^{ème} année et la 9^{ème} année en 2016.

L'académie de Versailles offre, à différents niveaux du parcours scolaire, des formations de nature à susciter l'intérêt des élèves pour les professions de la gestion et de la finance. Tous les élèves de seconde suivent un enseignement d'exploration économique. Les élèves de première qui choisissent la voie économique s'orientent vers la série Économique et sociale (ES) ou la série technologique Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). L'académie offre 27 sections de BTS Comptabilité et Gestion (BTS CG). Six sections de Diplôme de comptabilité de gestion (DCG) sont également proposées.

Dans un contexte de manque d'attractivité des filières de la gestion et de la comptabilité, la CRCC et l'académie de Versailles souhaitent améliorer l'information sur les possibilités d'insertion professionnelle dans les métiers du chiffre et sur les compétences attendues dans ces métiers.

Aujourd'hui, les deux parties expriment donc la volonté de renforcer leurs relations historiques à travers la signature de la présente convention. Cette convention permet le rappel des objectifs communs et la définition d'un cadre à des actions conjointes.

TITRE I AXES DE COLLABORATION

Article 1 : Évolution des formations et des métiers

Les inspectrices et inspecteurs informent la profession sur les spécificités pédagogiques et sur l'évolution de chacune des séries de baccalauréat (ES et STMG) et des formations dans le supérieur (BTS, DCG). Cette information à destination des membres de la profession comptable a vocation à leur permettre de mieux cerner les attentes des diplômés préparés, d'identifier des leviers pour y contribuer et d'avoir connaissance du profil des jeunes auxquels ils s'adressent et des attentes des professeurs.

Réciproquement, les membres de la profession comptable font part de l'évolution des métiers et de leurs conditions d'exercice, notamment en matière réglementaire et organisationnelle (transformations liées au numérique) aux inspectrices et inspecteurs pour permettre le cas échéant la prise en compte de ces évolutions dans la mise en œuvre des formations.

DF

Article 2 : Information et orientation des jeunes

Journée pédagogique des métiers du chiffre

Dans le cadre de cette demi-journée d'information sur les métiers du chiffre, la compagnie présentera l'ensemble des métiers relevant de sa compétence aux élèves des séries STMG et ES et aux étudiants des sections de BTS CG et d'IUT de l'académie (cf. fiche action 1).

Les inspectrices et inspecteurs d'économie et gestion assureront l'information de cette journée auprès des établissements scolaires et les inscriptions seront recueillies par la CRCC.

Outils pédagogiques d'information sur les métiers

La compagnie mettra à disposition des enseignants de l'académie des outils pédagogiques de présentation des métiers destinés à assurer l'information la plus large possible sur ces métiers auprès des jeunes et de leurs familles (cf. fiche action 2).

Information auprès d'un réseau d'établissements

Elle prend la forme d'une intervention par un professionnel dans un établissement d'accueil défini comme tête de réseau auprès d'une délégation d'élèves et d'étudiants (première STMG et ES, terminale STMG GF, ES, BTS CG, DCG) s'interrogeant sur les parcours possibles dans les filières du chiffre et sur les perspectives professionnelles. Le réseau d'établissements est constitué sur la base d'une proximité géographique (cf. fiche action 3).

Les inspectrices et les inspecteurs d'économie et gestion assureront l'information sur cet évènement auprès de chaque réseau d'établissements, les inscriptions étant recueillies et gérées par l'établissement qui accueille la manifestation.

Article 3 : Formation initiale et insertion des jeunes

Interventions de professionnels dans les formations

Pour illustrer certaines thématiques des programmes d'enseignement (les systèmes d'information, la création de valeur, la performance, l'évaluation, le risque ...), la CRCC peut proposer un document ou une vidéo (cf. fiche action 2). Ces documentations ou films pourraient faire l'objet d'une présentation complémentaire à l'occasion d'évènements académiques, départementaux ou locaux ou être intégrés aux séquences pédagogiques par l'enseignant lui-même.

Stages en milieu professionnel

La CRCC informera ses membres de la nature et de la durée des stages en entreprise dans les formations professionnelles (BTS CG et DCG).

Un guide de bonnes pratiques à destination des stagiaires, des tuteurs et cabinets, et des équipes pédagogiques sera constitué afin de permettre au stagiaire de s'approprier les facteurs d'intégration et de favoriser la meilleure adéquation possible entre les missions menées en stage et leur exploitation pédagogique (cf. fiche action 4).

Article 4 : Formation continue des personnels de l'Éducation nationale

La présentation des professions de l'audit : expertise-comptable, commissariat aux comptes et des métiers associés est envisagée lors de la réunion annuelle des professeurs coordonnateurs économie et gestion et à celle des professeurs de sciences économiques et sociales ou lors de formations d'enseignants sur une thématique.

La participation de professionnels peut avoir lieu :

- soit lors d'une réunion annuelle des professeurs coordonnateurs économie et gestion et à celle des professeurs de sciences économiques et sociales des établissements de l'académie afin de contribuer à la diffusion des informations relatives aux métiers du chiffre,

DF 13

- soit lors d'une formation d'enseignants sur une thématique particulière (progiciel de gestion intégré –PGI, rénovation du BTS CG) permettant ainsi aux professionnels de témoigner sur les pratiques de terrain et sur leurs attentes en matière de formation des jeunes (cf. fiche action 5).

Article 5 : Tournois de gestion INFOFI-EXIGE ©

Le tournoi de gestion INFOFI, qui s'appuie sur le tournoi de jeu d'entreprise EXIGE©, tous deux animés par les enseignants en DCG du lycée Vernant de Sèvres, a pour objectif la prise de décisions d'achats et de ventes d'actions par les participants, à partir de l'analyse de l'information diffusée par les entreprises sur le site EXIGELAND (site de diffusion des informations du concours de jeu d'entreprise EXIGE ©, au niveau DCG).

La finale, organisée par la CRCC et dont le jury est composé de membres de la CRCC, veille à valoriser les meilleures équipes de l'académie, classées par niveau de formation (cf. fiche action 6).

Article 6 : Communication

Les expériences novatrices et le travail de fond des partenaires seront valorisés par des actions concertées auprès des médias et par l'utilisation des moyens de communication propres aux partenaires.

Les cosignataires se tiendront informés des projets d'opérations pouvant entrer dans le champ de cette convention ou de tout dispositif nouveau pouvant faire l'objet d'avenants.

TITRE II MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION ACADÉMIQUE

La présente convention constitue le cadre de référence dans lequel s'inscriront les actions menées en partenariat par la CRCC et l'académie.

Un comité de pilotage, composé de représentants de chacune des parties signataires de la présente convention, définira le plan d'actions à privilégier dans le cadre de celle-ci.

Article 7 : Composition et mission du comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de la manière suivante :

- pour l'académie de Versailles :
 - le Délégué Académique aux Enseignements Techniques (DAET)
 - les inspectrices et les inspecteurs responsables des sections et filières concernées
 - un enseignant en DCG du lycée Vernant de Sèvres
 - un chargé des relations école-entreprise
- pour la compagnie :
 - le Président
 - Le Vice-Président délégué
 - Le Président de la Commission Régionale Attractivité
 - La Secrétaire Générale

Le comité de pilotage définira les actions prioritaires à mettre en œuvre chaque année.

Il se réunira une fois par an pour faire le point sur la collaboration effective entre les partenaires et élaborer un plan d'actions pour l'année à venir. Les documents feront l'objet d'une diffusion large auprès des parties concernées par la présente convention.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa signature. Elle pourra être résiliée par l'académie ou par la CRCC sous réserve d'un préavis de trois mois.

DF 1/3

Elle pourra conduire à d'autres formes de collaboration que celles prévues, les principes généraux n'étant pas modifiés pour autant. Leurs aménagements éventuels proposés par l'une ou l'autre des parties contractantes et arrêtés d'un commun accord feront l'objet d'un avenant.

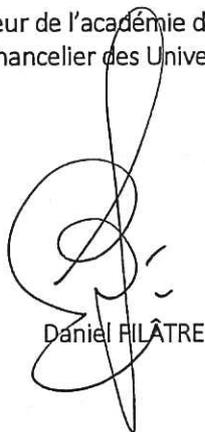
Article 9 : Litiges

En cas de différend relatif à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront d'y apporter un règlement amiable. À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Fait en 2 exemplaires originaux,

À Versailles, le 15 août 2016.

Le Recteur de l'académie de Versailles,
Chancelier des Universités



Daniel FILATRE

Le Président de la compagnie
Régionale des commissaires aux comptes de
Versailles



Jean BOUQUOT

FICHE ACTION N°1

Journée pédagogique des métiers du chiffre	
Objectif	Faire découvrir aux élèves et étudiants les métiers de l'audit, d'expert comptable et de commissaire aux comptes, et la variété des filières de formation correspondantes.
Description de l'action	Au cours d'une demi-journée, les métiers du chiffre sont présentés par la CRCC à travers des témoignages de professionnels et des conférences sur des thématiques liées au recrutement et/ou à la formation.
Public concerné	Classes de 1ère STMG et ES, terminales STMG et ES, 1ère et 2ème années de BTS CG, 1ère et 2ème années de DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA).
Contenu et modalités	Inscription préalable des classes par les enseignants auprès de la CRCC et des inspecteurs d'économie et gestion. Pour l'année 2015, l'événement se déroule au Chesnay (78) dans la salle « La grande Scène », exceptionnellement en mars 2016 en raison des attentats de novembre 2015.
Ressources humaines et financières	Déplacement des classes jusqu'au lieu de l'évènement (coût d'affrètement d'un car dans certains cas et déjeuner).
Pilotes	Un représentant de la CRCC, un-e enseignant-e en DCG du lycée Vernant de Sèvres et une inspectrice ou un inspecteur d'économie et gestion.
Calendrier prévisionnel	Inscriptions : avant début novembre. Déroulement de l'évènement : Fin novembre – début décembre.
Évaluation (indicateurs)	Enquête de satisfaction des participants (élèves et enseignants). Évolution du nombre d'élèves participants par type de formation.

DF 13

FICHE ACTION N°2

Supports de présentation des métiers du chiffre et de thématiques en lien avec la profession	
Objectif	Mettre à disposition des professeurs des différents niveaux de formation des supports adaptés de présentation des métiers du chiffre et des formations qui y conduisent.
Description de l'action	Une clé USB comportant les différents supports, classés par niveau, est remise aux équipes disciplinaires des établissements.
Public concerné	Professeurs d'économie et gestion et de SES, intervenant de la seconde (enseignement d'exploration) au DCG.
Contenu et modalités	La mise à disposition des clés est envisagée lors des réunions d'enseignants. Une actualisation sera proposée en fonction des évolutions nécessaires des supports.
Ressources humaines et financières	Des clés USB seront fournies par la compagnie.
Pilotes	Un représentant de la CRCC et un représentant des inspectrices et inspecteurs d'économie et gestion et de SES.
Calendrier prévisionnel	Remise lors de la première réunion de l'année scolaire 2015-2016 (et actualisation selon besoins).
Évaluation (indicateurs)	Enquête de satisfaction des participants (enseignants).

DF

13

FICHE ACTION N°3

Présentation des métiers du chiffre pour un réseau d'établissements

Objectifs	Présentation des professions de l'audit : expertise-comptable, commissariat aux comptes et des métiers associés. Accompagnement de l'orientation des élèves de STMG, de ES et du parcours des étudiants de BTS CG et de DCG. Mise en relation des enseignants du périmètre géographique.
Description de l'action	Un établissement comportant une section de DCG et/ou une section de BTS CG accueille le public concerné du périmètre géographique de proximité pour échanger avec un professionnel des métiers du chiffre.
Public concerné	Délégation d'élèves issus de classes de DCG-BTS CG-terminales STMG GF et ES-première STMG et ES, à l'initiative des établissements. Les réseaux d'établissements seront constitués et transmis chaque année à la CRCC.
Contenu et modalités	Intervention, d'une durée de 2 heures maximum, d'un ou deux représentants de la profession sur les caractéristiques des emplois (compétences techniques, relationnelles, langagières), sur les activités quotidiennes, les temps forts du calendrier annuel et sur les éléments décisifs dans le cadre de la recherche de stages et du premier emploi. Les informations recueillies pourraient donner lieu à restitution dans les classes par les élèves participants.
Ressources humaines et financières	Prise en charge par chaque établissement du déplacement de ses élèves, de ses étudiants et de ses enseignants accompagnateurs jusqu'à l'établissement d'accueil.
Pilotes	Un représentant de la CRCC et un représentant des inspectrices et inspecteurs d'économie et gestion et de SES.
Calendrier prévisionnel	Au cours du dernier trimestre (N) et du 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire (N+1), notamment pour tenir compte du calendrier de formulation des vœux Admission post bac (APB) pour les élèves de terminale et pour une meilleure appropriation des attentes des entreprises par les étudiants à la recherche d'un stage ou d'un premier emploi.
Évaluation (indicateurs)	Enquête de satisfaction des participants (enseignants)

DF 17

FICHE ACTION N°4

Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour l'accompagnement des stagiaires

Objectif	Recenser les bonnes pratiques pour un stage performant.
Description de l'action	Mise au point conjointe de ce guide dans le cadre d'un groupe de travail.
Public concerné	Membres de la profession accueillant des stagiaires, les équipes pédagogiques des étudiants et les stagiaires.
Contenu et modalités	Le guide recenserait les bonnes pratiques du cabinet d'accueil/tuteur, du stagiaire et de l'équipe pédagogique. Temps de concertation nécessaire pour établir un diagnostic et recenser les bonnes pratiques.
Ressources humaines et financières	-
Pilotes	Intervenants CRCC, inspectrice et inspecteur en charge du BTS CG et du DCG.
Calendrier prévisionnel	Deux réunions de travail à compter de la rentrée 2016 permettront d'élaborer ce guide. Il pourrait notamment être présenté lors de formations académiques sur la rénovation du BTS CG et accessible en ligne sur le site du Centre de ressources en économie et gestion (CREG) de l'académie de Versailles.
Évaluation (indicateurs)	Enquête de satisfaction auprès des enseignants en BTS CG et DCG.

DF

